

S'ENGAGER POUR LA CULTURE, LA JEUNESSE ET L'IMPACT SOCIAL

Tous les bénévoles de la Fondation Original s'engagent à respecter cette charte, reflet des valeurs de solidarité, de respect, de professionnalisme et d'inclusion qui fondent notre action auprès des acteur·rice·s culturels, des jeunes publics et des communautés.

1. RESPECT, INCLUSION ET ENGAGEMENT CITOYEN

La Fondation Original agit pour l'accès à la culture, la valorisation des talents et le développement des industries culturelles et créatives (ICC).

Les bénévoles s'engagent à respecter la diversité des personnes accompagnées, quelles que soient leurs origines, identités, parcours ou pratiques artistiques. L'ouverture d'esprit, l'écoute et la non-discrimination sont des principes fondamentaux.

2. BÉNÉVOLAT DÉSINTÉRESSÉ ET ÉTHIQUE SANS PROFIT DIRECT OU INDIRECT

L'engagement au sein de la Fondation Original est gratuit, volontaire et désintéressé. Aucun bénévole ne peut tirer profit direct ou indirect de sa participation aux projets (accès aux matériels, ressources ou avantages réservés aux bénéficiaires).

Chaque action est guidée par l'intérêt général et l'impact collectif.

3. RESPONSABILITÉ ET RIGUEUR

S'engager, c'est **tenir parole** : être ponctuel·le, respecter les horaires, les tâches assignées et les règles d'hygiène et de sécurité.

Le bénévolat ne se limite pas à « aider » : c'est une contribution active, sérieuse et alignée avec les objectifs professionnels des projets portés.

4. ESPRIT D'ÉQUIPE, BIENVEILLANCE ET SOLIDARITÉ

Le travail en équipe est au cœur de notre démarche.

Chaque bénévole est un maillon du collectif. Il·elle s'engage à cultiver la convivialité, l'esprit de coopération, l'entraide et la bienveillance, tant envers les bénéficiaires qu'envers les autres membres de l'équipe.

Les débats à caractère politique ou religieux sont exclus de nos espaces d'intervention.

5. CONFIDENTIALITÉ ET DISCRÉTION

Les bénévoles s'engagent à faire preuve de discrétion et de réserve concernant toute information recueillie durant leurs missions, notamment les données personnelles des bénéficiaires.

Ils veillent à protéger l'image et l'intégrité des personnes et des projets.

6. INDÉPENDANCE ET NEUTRALITÉ

La Fondation Original est indépendante de toute affiliation politique ou religieuse.

Les bénévoles s'engagent à ne pas utiliser leur participation pour promouvoir une cause, un parti ou une croyance, dans le respect du cadre laïque et inclusif de la Fondation.

7. INTÉGRATION, FORMATION ET TRANSMISSION

Les bénévoles bénéficient d'un accompagnement à leur arrivée, d'une période de découverte de trois mois, et peuvent accéder à des sessions de formation adaptées à leur mission.

Ils·elles s'engagent à partager leur expérience, notamment pour accueillir et orienter les nouveaux bénévoles.

8. CRÉATIVITÉ ET CONTRIBUTION ACTIVE

Les bénévoles sont encouragé·e·s à faire des propositions, à contribuer avec leurs idées et à participer à l'amélioration continue des actions.

Être bénévole à la Fondation Original, c'est aussi être source d'innovation et de dynamisme.

ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

<p><i>En accueillant le bénévole, la Fondation Original s'engage à :</i></p> <p>Sur sa mission :</p> <ul style="list-style-type: none">● Proposer une mission en accord avec les compétences, intérêts et disponibilités du bénévole;● Considérer le bénévole comme un membre actif de l'équipe;● Offrir les meilleures conditions possibles pour l'exercice de sa mission;● Transmettre les règles, outils et ressources nécessaires à sa bonne intégration;● Assurer un suivi de son engagement, et, si besoin, délivrer une lettre de mission ou d'attestation. <p>Sur son information, son intégration :</p> <ul style="list-style-type: none">● À l'informer des activités et de l'organisation de la Fondation Original;● À lui faciliter l'accès aux sources d'information sur la Fondation Original dans le cadre de sa mission;● À l'aider à s'épanouir et à s'intégrer dans l'action au sein de son équipe. <p>Sur sa formation :</p> <ul style="list-style-type: none">● À lui proposer des formations qui permettent une meilleure compréhension de la fondation et de sa mission, et une meilleure compétence dans l'action;● À lui fournir les outils pédagogiques pour la bonne réalisation de sa mission.	<p><i>En rejoignant la Fondation Original , le bénévole s'engage :</i></p> <p>Dans sa mission :</p> <ul style="list-style-type: none">● Adhérer aux valeurs, à la mission et à la charte de la Fondation Original;● Assurer avec sérieux et régularité les missions confiées;● Respecter le cadre éthique, les règles internes, et les personnes rencontrées dans le cadre des activités;● Participer aux temps de formation proposés;● Représenter la Fondation avec engagement, éthique et bienveillance. <p>Dans son intégration :</p> <ul style="list-style-type: none">● À faire le point avec son responsable sur son engagement et ses actions ;● À être solidaire de son équipe en participant pleinement à la vie du groupe dans un esprit de dialogue et de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et membres de l'équipe;● À être porteur de l'image de la Fondation Original dans le cadre de sa mission et à témoigner de son action. <p>Dans sa formation :</p> <ul style="list-style-type: none">● À participer aux formations qui permettent une meilleure compréhension de la fondation et de sa mission, et une meilleure compétence dans l'action;● À partager son expérience en tant que bénévole aux nouveaux arrivants.
---	---

Nom :

Prénom :

Contact :

Je m'engage à accepter les principes définis dans la charte de la Fondation Original.

Le Bénévole

La Direction Exécutive

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Je m'engage à

- ❖ **Accepter les principes définis dans la charte de la FONDATION ORIGINAL;**
- ❖ **Offrir gracieusement mon temps, mon énergie et mes compétences au profit de la FONDATION ORIGINAL;**
- ❖ **Respecter les objectifs qui me sont assignés dans l'exécution de mes tâches et selon les règles en vigueur ;**
- ❖ **Développer le droit de réserve et de discrétion dans l'exercice de mon activité.**

Exécution des tâches

- ❖ Respecter les mesures et règles qui régissent la réalisation de ma mission au sein de la FONDATION ORIGINAL;
- ❖ Proposer des idées novatrices porteuses de changement pour l'amélioration de l'exécution des tâches.

Environnement

- ❖ Travailler dans la convivialité avec un esprit d'équipe, de respect mutuel, de compréhension et d'éthique ;
- ❖ Être un maillon relais pour l'engagement d'autres bénévoles ;
- ❖ Motiver et inciter mon environnement à la solidarité et à l'esprit de partage ;
- ❖ Faire preuve d'empathie avec les autres bénévoles évitant les discussions ou débats à caractère politique et religieux.

Formation

- ❖ Participer aux sessions de formation des bénévoles de la FONDATION ORIGINAL;

Bénévole

La Direction Exécutive